



AVIS DE PUBLICITE

Marché public de travaux

1. Identification de l'acheteur

Société Publique Locale Ports de Fréjus

Capitainerie de Port Fréjus

55 Passage des Caryatides – CS 80 084

83606 FRÉJUS Cedex

☎ : 04 94 82 63 00

Profil d'acheteur : <https://www.marchés-sécurisés.fr>

2. Objet du marché

Réfection du local Point Propre de la zone technique du Port de Fréjus.

Les prestations comprennent notamment :

- la déconstruction et l'évacuation du local existant ;
- la reconstruction d'un nouveau local sur son emplacement actuel ;
- les travaux de structure, couverture, bardage, serrurerie et VRD nécessaires à la parfaite réalisation de l'ouvrage.

3. Procédure de passation

Procédure adaptée ouverte en application des articles **L.2123-1** et **R.2123-1 1°** du Code de la commande publique.

4. Lieu d'exécution

Zone technique du Port de Fréjus.

5. Durée du marché

Le délai global d'exécution est fixé à **8 semaines**, comprenant **4 semaines de préparation**, conformément au CCAP.

6. Décomposition

Le marché n'est pas alloti.

7. Variantes

Les variantes ne sont pas autorisées.

8. Critères d'attribution

L'offre économiquement la plus avantageuse sera appréciée au regard des critères suivants :

- Prix des prestations / 55

-Valeur technique / 45

9. Retrait du dossier de consultation

Le dossier de consultation est téléchargeable gratuitement sur le profil d'acheteur :

<https://www.marchés-sécurisés.fr>

10. Modalités de remise des offres

Les offres devront être transmises **exclusivement par voie électronique** sur le profil d'acheteur.

11. Date limite de réception des offres

20 septembre 2026 à 12h00 (à adapter si nécessaire).

12. Visite des lieux

Une visite des lieux est prévue dans les conditions fixées par le règlement de la consultation.

13. Renseignements complémentaires

Les demandes de renseignements complémentaires devront être transmises via le profil d'acheteur dans les conditions fixées par le règlement de la consultation.

Le délai de validité des offres est de 180 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le Règlement de la consultation. Procédures de recours : Instance chargée des procédures de recours : Tribunal Administratif de Toulon - 5 rue Racine CS 40510 83041 Toulon Cedex 9 FRANCE. Tél. +33 494427930. E-mail : greffe.ta-toulon@juradm.fr. Fax +33 494427989. URL : <http://toulon.tribunal-administratif.fr/>. Introduction des recours : Voir article L551-1 et suivants du Code de la Justice Administrative.

Le tribunal administratif peut être saisi par l'application informatique "Télérécours citoyens" accessible par le site internet : www.telerecours.fr.